

## MODALITES DE PERSONNALISATION D'ACCÈS À LA FORMATION

### Une personnalisation bien avant la signature du contrat !

Notre équipe est apte à apporter tous les conseils utiles pour permettre à nos clients de bâtir des parcours de formation adaptés.

### Conseils préalables à la signature de la convention de formation

Les responsables de formation comme les futurs stagiaires peuvent bénéficier auprès de notre équipe administrative et/ou pédagogique d'un accompagnement pour la construction d'un cursus personnalisé.

Pendant cette phase qui a lieu en amont de la signature de la convention de formation, les échanges entre notre équipe administrative et/ou pédagogique et les demandeurs portent sur tous les sujets nécessaires aux intéressés pour valider la pertinence de leur projet de formation et faciliter leur entrée en formation.

Selon les publics, les sujets suivants peuvent faire l'objet d'informations personnalisées (liste non exhaustive) :

- sur les formations envisageables (cycle longs, formation professionnelle continue ...)
- sur les acquis et débouchés envisageables au terme de la formation
- sur la sanction (attestation, certificat, diplôme, ...)
- sur les opportunités d'accéder à un parcours pédagogique personnalisé
- sur les possibilités de financement de la formation.

Une attention particulière est portée à l'évolution professionnelle des candidats à la formation, y compris pour l'accompagnement de personnes en recherche d'insertion professionnelle ou sociale.

Au terme de cette phase d'exploration des besoins en formation, *PÔLE ALTERNANCE FORMATION* prétend avoir éclairé les demandeurs sur la mise en place d'un plan de formation correspondant aux projets professionnels des futurs stagiaires, dans une démarche de motivation tenant compte de la future valorisation des acquis et en définissant les critères et conditions à respecter pour optimiser les chances de réussite.

### À chacun sa formation

Notre approche préalable à la formation consiste en l'accompagnement de chaque aspirant à la formation pour bâtir son parcours personnalisé.

Notre démarche est fondée sur un ou plusieurs entretien(s) d'évaluation des moyens et conditions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs attendus. Ce processus préalable permet d'une part de reconnaître l'identification des pré-acquis et d'autre part la définition des compétences à acquérir pour atteindre les objectifs de formation.

La stratégie de l'employeur est également prise en considération au terme d'un ou plusieurs entretien(s) spécifiques, pour préciser le parcours pédagogique. Le lien avec l'employeur est maintenu tout au long du parcours de formation.

Nous apportons également un soin particulier à l'assistance aux employeurs et financeurs pour l'établissement des dossiers administratifs et au financement de la formation.